**PROGRAMME DE FORMATION**

**LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d’heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l’épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes suivants:

* dispositions légales en matière de circulation routière
* le conducteur
* la route
* les autres usagers de la route
* réglementation générale et divers
* précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
* éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
* équipements de sécurité des véhicules
* règles d’utilisation du véhicule en relation avec le respect de l’environnement

3) **Une formation pratique** comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant:

| Programme de formation détaillé | |
| --- | --- |
| Compétences générales | Compétences |
| **1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul** | * Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures * Entrer, s’installer au poste de conduite et en sortir * Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire * Démarrer et s’arrêter * Doser les accélérations et les freinages à diverses allures * Utiliser la boîte de vitesses * Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire * Regarder autour de soi et avertir * Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité |
| **2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.** | * Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte * Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation * Adapter l’allure aux situations * Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité * Tourner à droite et à gauche en agglomération * Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire * S’arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau |
| **3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers** | * Évaluer et maintenir les distances de sécurité * Croiser, dépasser et être dépassé * Passer des virages et conduire en déclivité * Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie * S’insérer, circuler et sortir d’une voie rapide * Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense * Conduire quand l’adhérence et la visibilité sont réduites * Conduire à l’abord et dans la traversée d’ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau |
| **4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique** | * Suivre un itinéraire de manière autonome * Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie * Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer * Connaître les comportements à adopter en cas d’accident : protéger, alerter, secourir * Faire l’expérience des aides à la conduite des véhicules * Avoir des notions sur l’entretien le dépannage et les situations d’urgence * Pratiquer l'éco conduite |

**PUBLIC VISÉ et PRÉREQUIS**

* Avoir 18 ans(17 ans dans le cadre de la conduite accompagnée)au moment de passer l’examen de la conduite.

**RÉSULTATS ATTENDUS**

Avoir le niveau requis pour se présenter à l’examen avec succès

**MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

* *QUALIFICATION DES INTERVENANTS*

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

* *MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES* 
  + Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
  + Alternance de théorie et de pratique
  + Salles de cours équipées de moyens multimédia.
  + Véhicules adaptés à l’enseignement.
  + Fiche de suivi et livret d’apprentissage.
  + Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.
* *EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE*
* Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
* Un livret d’apprentissage est utilisé pour suivre l’acquisition ou l’amélioration des compétences en formation
* Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l’organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…

*Conditions de réussite :* satisfaire un examen blanc.

* *SANCTION DE LA FORMATION*

Examen et validation par l’Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

1. **Les épreuves d’examen**

L’examen théorique général

L’épreuve se passe dans un centre d’examen géré par un opérateur privé, l’école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l’examen.

L’épreuve se passe sur une tablette en individuel, c’est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l’examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l’établissement d’enseignement. L’épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

* la vérification de la recevabilité des documents d’examen ;
* l’accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
* la présentation de l’épreuve par l’examinateur ;
* l’installation au poste de conduite ;
* les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
* une phase de conduite effective d’une durée minimale de 25 minutes ;
* la réalisation d’un test de la vue ;
* la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
* des questions portant notamment sur la vérification d’un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l’intérieur et à l’extérieur du véhicule ;
* la mise en action d’un accessoire ou commande d’accessoire en cours de circulation ;
* l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
* **Un enseignant de la conduite titulaire d’une autorisation d’enseigner accompagne les élèves pour l’épreuve pratique**

**DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D’ORGANISATION**

*20 heures de conduite minimum*

**PRIX DE LA FORMATION**

*Nous consulter*

**DATE(S) :**

*Nous consulter*

**I**